

ANALYSE

« Les centres de la petite enfance au Québec : bien plus que des services de garde ! »

Par Violaine Ouellette (AQCPÉ - Canada), dans le cadre de la Semaine d'étude de Vie Féminine, 2 juillet 2008.

Introduction

Quand je me suis mise à réfléchir à ce que j'allais vous dire aujourd'hui, j'ai spontanément pensé à ma mère. Je suis née il y a 30 ans, une vingtaine d'années avant la naissance des centres de la petite enfance au Québec. Et ma mère, comme la majorité des femmes à l'époque, est restée à la maison avec mon frère et moi pendant toute la durée de notre petite enfance et même davantage. Ce faisant, elle a laissé de côté des études déjà peu avancées, elle a bien sûr mis de côté tout projet de carrière, de métier et par conséquent, elle a renoncé à son autonomie financière.

Pendant la même période, mon père, lui, terminait ses études universitaires, travaillait, avançait dans sa carrière de cadre. Puis, il y a 10 ou 15 ans, ils se sont séparés et ma mère a dû se retourner vers un emploi peu rémunéré, parce qu'elle n'avait pas d'expérience sur le marché du travail, parce qu'elle n'avait pas de diplôme non plus. Bien sûr aujourd'hui, elle vit décemment mais le budget est extrêmement serré. Elle n'a presque pas d'épargne retraite, donc elle devra probablement travailler jusqu'à 75 ans pour subvenir à ses besoins. Et de son côté, mon père, que j'aime beaucoup par ailleurs, jouit d'une retraite bien confortable et il fait le tour du monde.

Alors je me suis posé la question de savoir si la vie de ma mère aurait été différente si, à l'époque, il y avait eu un réseau de centres de la petite enfance comme on en a un aujourd'hui au Québec ? C'est-à-dire une politique sociale qui affirme clairement le droit des femmes à l'accès au marché du travail et surtout qui les incite à y accéder, qui les soutient dans cette démarche. Et non seulement ça, mais aussi une politique sociale qui a le devenir de nos jeunes enfants au cœur de ses préoccupations et qui a le désir d'offrir à tous les enfants, dès la petite enfance, des chances égales de réussite dans la vie. Mais malheureusement, à l'époque, il n'y avait pas de réseau de centres de la petite enfance...

Historique

Toutefois, à peu près au même moment, au début des années 70, s'amorçaient les actions et les premières mobilisations pour en arriver à se doter d'un réseau de services de garde éducatifs et de qualité. Il existait bien, à l'époque, au début des années 70, quelques garderies mais surtout elles étaient situées dans les milieux les plus défavorisés de Montréal, principalement donc dans les milieux urbains. C'était très bien que ce soit en

milieux défavorisés, mais rapidement on s'est rendu compte que les besoins étaient beaucoup plus larges.

Des groupes de femmes, évidemment par le biais des groupes communautaires mais aussi à travers le mouvement syndical, se sont alors mobilisées, se sont mises à militer simplement pour répondre aux besoins qu'elles voyaient pour elles mais aussi pour leurs concitoyennes dans leur milieu, dans leur communauté. Elles avaient besoin d'un milieu éducatif pour leurs enfants, leur permettant à elles d'aller travailler.

Au fil des années et des multiples manifestations et mobilisations de toutes sortes, certains programmes gouvernementaux sont nés, plus ou moins généreux, selon les époques. Un réseau de garderies populaires s'est développé au fil des ans, un peu partout, mais toujours concentrées plutôt dans les régions urbaines et les alentours.

Evidemment, ce qu'il est important de mentionner, c'est que ces garderies populaires fonctionnaient principalement grâce à l'investissement des femmes, un investissement souvent bénévole ou très peu rémunéré. Et aussi par l'investissement des parents qui participaient aux différentes corvées, c'est-à-dire peindre les murs de la garderie, faire des rénovations. C'était vraiment le milieu qui se prenait en charge avec les moyens du bord pour réussir à offrir des services de qualité. Il y avait de bons services qui tenaient avec peu de moyens et qui réussissaient à répondre à un certain nombre de besoins dans leur communauté.

Avec le temps, ces garderies populaires se sont réunies en associations, des associations de garderies, des associations de services de garde. Elles ont confié à ces associations un mandat principal, celui de mener les revendications pour un réseau de services de garde éducatifs, de qualité et universel, c'est-à-dire financé par l'Etat.

En 1995, soit 25 ans plus tard, une de ces associations, qui est d'ailleurs l'ancêtre de l'association que je représente aujourd'hui¹, est arrivée avec la proposition d'un nouveau concept. Evidemment, elle avait eu plusieurs années pour y réfléchir et pour le développer à partir du modèle des garderies populaires, mais aussi des services de garde en milieu familial qui existaient à quelques endroits au Québec. Le modèle qu'elle proposait s'appelait « un centre de services intégrés à la petite enfance ». L'idée était de réunir dans le centre à la fois la garde en installation (ce qui s'apparente, en Belgique, aux crèches) et la garde en milieu familial (qui correspond aux accueillantes). Au cœur de ce projet-là, se trouvait affirmée très clairement l'importance de la mission éducative des services de garde. La mission éducative était peut-être l'élément le plus nouveau et majeur. Le concept de centre intégré a donné lieu à plusieurs projets-pilotes : une dizaine ou une quinzaine de projets-pilotes se sont développés sous cette forme-là dans quelques régions du Québec.

Naissance d'un concept

Ensuite, deux ans plus tard, en 1997, il y a eu un contexte politique particulier : à la sortie d'un sommet de l'économie et de l'emploi à l'époque au Québec, le gouvernement allait proposer à la population des mesures économiques plutôt austères, plutôt impopulaires. Donc, il cherchait, d'une certaine façon, un contrepoids à ces mesures austères, une politique sociale qui serait populaire.

¹ L'AQCPPE – Association Québécoise des centres de la Petite Enfance (ndlr).

Et comme il y avait des projets-pilotes de centres intégrés à la petite enfance et que le gouvernement est bien au fait de toutes les revendications des groupes de femmes depuis 25, 30 ans, il s'en est saisi. La politique avait en fait déjà été écrite par les gens du milieu. Ce n'est pas la ministre, ni les fonctionnaires du ministère qui ont écrit la politique : vous savez comment ça fonctionne, ce sont les gens du terrain qui l'ont pensée, réfléchi, mise en place. Et finalement, le gouvernement est venu la « récupérer » mais dans le bon sens du terme, c'est-à-dire en investissant et en décidant de la développer. Donc, c'est en 1997 que les centres intégrés sont devenus les centres de la petite enfance et qu'est né le réseau.

Il faut remarquer qu'on est passé de l'appellation « garderie » à l'appellation « centre de la petite enfance ». Ce n'était pas seulement une opération marketing pour choisir un nom qui était plus beau ou qui sonnait mieux, il y avait vraiment une intention derrière, on opérait un virage majeur. Plutôt que d'avoir des garderies dont la vision était essentiellement de répondre aux besoins de garde des parents, en s'occupant des enfants pendant qu'ils travaillaient, on passait vraiment à des centres de la petite enfance qui étaient orientés vers la réponse aux besoins des enfants et qui visaient surtout à les soutenir dès la petite enfance dans les différentes sphères de leur développement et à préparer leur parcours éducatif. Le développement a commencé en 1997 avec des objectifs assez ambitieux de 200.000 places dans le réseau des centres de la petite enfance sur à peu près 10 ans, objectif qu'on a atteint d'ailleurs.

Aujourd'hui, que sommes-nous devenus ? Je vais vous faire juste un petit portrait du réseau petite enfance : le réseau offre deux modes de garde : en milieu familial et en installation. Il y a 1.500 installations « centre de la petite enfance », réparties partout sur le territoire du Québec et qui peuvent accueillir jusqu'à 80 enfants, mais ça peut être moins également. Et il y a 14.700 responsables de services de garde en milieu familial, aussi répartis sur tout le territoire. Bien entendu, on parle en termes de travailleuses, car il s'agit de femmes à 95 % environ, tant en l'installation qu'en milieu familial, même s'il y a davantage d'hommes dans les installations. Et il y a autour de 25.000 éducatrices dans le réseau en installation.

Principes et particularités

Le réseau des centres de la petite enfance a plusieurs particularités : la première, c'est son mode de gouvernance. C'est un réseau d'entreprises d'économie sociale, c'est-à-dire que chaque centre de la petite enfance est une corporation autonome privée mais à but non lucratif. La corporation est administrée par des parents utilisateurs : dans tous les conseils d'administration des centres de la petite enfance, il y a au minimum deux tiers de parents utilisateurs, qui sont donc majoritaires. De cette manière, les parents ont un réel pouvoir sur les orientations, notamment pédagogiques, des centres de la petite enfance. C'est vraiment une particularité importante, car cela veut dire qu'il y a environ 7.000 parents à travers le Québec qui sont bénévoles pour siéger dans les conseils d'administration, quelques soirs dans l'année, quelques fins de semaine même parfois.

De plus, ce sont des entreprises d'économie sociale qui sont privées et autonomes bien qu'elles offrent un service public. Elles ont la capacité de bien s'adapter au milieu dans lequel elles se trouvent. Les centres de la petite enfance sont disponibles partout, mais le type de service ou la couleur de chacun varie en fonction d'où on se trouve sur le territoire, si on est en milieu rural, en milieu urbain, en milieu défavorisé, en milieu avec une clientèle immigrante, etc.

Une autre particularité du réseau des centres de la petite enfance est son universalité : il en coûte pour toutes les familles, quel que soit leur revenu, leur statut socio-économique, 7 dollars par jour pour fréquenter un centre de la petite enfance en installation ou en milieu familial, ce qui équivaut plus ou moins à 4 € par jour. C'est donc l'Etat qui finance 80 % du coût d'une place par jour dans un centre de la petite enfance et les parents en assument 20 %, par les 7 dollars qu'ils déboursent. Ce faisant, avec le concept de l'universalité, on reconnaît que le soutien au développement des jeunes enfants et le soutien aux familles est une responsabilité collective et non pas uniquement une affaire privée. Donc, ce sont tous les contribuables - qu'ils aient des enfants ou non- qui, par le biais de leurs impôts, financent ce réseau-là.

Une autre particularité est bien sûr le « taux de couverture » ou, si on veut, l'accessibilité aux services. Actuellement, autour de 200.000 enfants entre 0 et 4 ans fréquentent les centres de la petite enfance quotidiennement et, croyez-le ou non, on manque de places. On a un bon taux de couverture. En fait, on en avait un qui était très bon, de plus ou moins 90%. Mais depuis 3 ans, on vit un important baby-boom, notamment dû aux centres de la petite enfance, mais aussi à d'autres éléments de la politique familiale au Québec. C'est une très bonne nouvelle mais cela nécessite d'autres investissements et la création de nouvelles places. En outre, en termes d'accessibilité, d'universalité, il y a aussi le fait que les services se trouvent partout sur le territoire. Si on habite dans le nord du Québec, dans une petite municipalité de 500 personnes, il peut tout de même y avoir un service éducatif à 7 dollars.

Autre particularité encore, c'est tout ce qui concerne bien sûr la qualité de l'intervention éducative. Dans tous les centres de la petite enfance, en installation comme en milieu familial, s'applique un programme éducatif dédié à la petite enfance. C'est un élément important de la qualité éducative, mais il y a également des exigences liées à la formation pour les éducatrices. Les deux tiers des éducatrices, dans chacun des centres de la petite enfance, doivent détenir une formation technique, collégiale, qui représente 3 ans d'études en technique d'éducation à l'enfance. Il y a aussi une série de lois et de règlements en matière de ratio éducatrice/enfants et différentes normes de sécurité qui visent la qualité dans les centres de la petite enfance, sans oublier la présence majoritaire des parents dans les conseils d'administration. On est finalement à peu près 7.000 gardiens de la qualité dans notre réseau et ce sont les parents qui sont au cœur des décisions dans les centres de la petite enfance.

Pour poursuivre, voici encore quelques détails sur le fameux programme éducatif. Il n'est pas du tout conçu dans une approche scolarisante. C'est vraiment un programme éducatif qui est basé sur l'apprentissage par le jeu et où l'enfant est le premier agent de son développement. Bien qu'on prépare les enfants à l'école et à leur parcours éducatif, ce n'est pas une approche scolarisante.

Enfin, au-delà de la mission éducative qui est fondamentale, les centres de la petite enfance ont aussi une mission sociale majeure, notamment en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, à l'égard des femmes en premier lieu, en leur permettant d'accéder au marché du travail. Depuis 1997, 90.000 femmes de plus ont accédé au marché du travail au Québec et le nombre de mères monoparentales vivant sous le seuil de pauvreté est passé, au cours des dix dernières années, de 60 % à 30 % (une baisse considérable de 30 points de pourcentage). Et c'est en grande partie parce qu'elles ont accès au marché du travail. De plus pour les femmes ou les familles qui reçoivent l'aide sociale, l'accueil dans les centres de la petite enfance est gratuit 2 jours et demi par

semaine. Cette mission sociale se traduit aussi auprès des enfants, en faisant par exemple du dépistage précoce, en les soutenant dans l'acquisition de leur habilité langagière, cognitive, motrice, affective, sociale, en recevant des enfants qui ont des besoins particuliers, qui sont handicapés, en accueillant des enfants de milieux défavorisés, en accueillant des familles immigrantes et leurs enfants. Les CPE dans leur communauté ont un mandat social fondamental.

C'est grâce à la lutte des éducatrices, de celles qui travaillaient dans le réseau des garderies populaires et qui étaient aussi dans le réseau des centres de la petite enfance par la suite, que beaucoup de batailles pour les conditions salariales et la reconnaissance de leur travail ont été menées. La dernière est l'équité salariale qui a été réalisée il y a deux ans pour les éducatrices en centres de la petite enfance, même si leurs conditions salariales avaient aussi été améliorées avant ça. De même, la reconnaissance des éducatrices comme véritables professionnelles, une vraie valorisation de cette profession, a eu lieu. Il reste encore du chemin à parcourir, ce n'est pas tout rose, mais quand même, un chemin important a été parcouru à ce niveau-là.

Défis futurs

Par ailleurs, et même si on est effectivement extrêmement privilégiés d'avoir ce réseau-là au Québec, il reste des défis à relever, notamment au niveau des enfants vivant en milieu défavorisés. Ce sont des familles qui sont difficiles à rejoindre, d'autant qu'au départ, le réseau des CPE s'était beaucoup développé pour rejoindre la classe moyenne. Aujourd'hui, il faut porter une attention aux enfants des milieux défavorisés parce que ce sont ces enfants-là qui bénéficient le plus de services éducatifs de qualité.

Et tout n'est pas rose non plus. En effet, depuis 6 ans que je travaille à la communication dans le réseau des centres de la petite enfance, je ne peux plus compter, même sur mes deux mains, le nombre de mobilisations, de manifestations, d'interventions publiques, de lobbyings de toutes sortes, de batailles parfois intenses qu'on a dû mener pour préserver nos acquis. Juste pour protéger ce qu'on a gagné en 30 ans. Au rythme des gouvernements et des orientations politiques de chacun, il faut à chaque fois se battre pour conserver l'universalité, conserver un tarif réduit par jour, c'est-à-dire des services abordables. Et ce sera probablement à continuer pour les prochaines années, encore et encore. Mais d'un autre côté, c'est intéressant de retourner sur la place publique pour rappeler les convictions et les valeurs qui nous animent et la raison pour laquelle on a fait ce choix de société, il y a 10 ans.

Et je terminerai en disant que moi, personnellement, en tant que femme de 30 ans qui aura bientôt des enfants, qui a pu étudier, qui a un travail intéressant, je suis extrêmement reconnaissante à toutes celles qui sont passées avant moi.